



TEXTE COMPLET
DES DISCOURS SUR LA
MOBILISATION GÉNÉRALE

prononcés à la radio, le dimanche,

23 JUIN 1940

par

Le Très Honorable ERNEST LAPOINTE,
Ministre de la Justice

et

L'honorable P.-J.-A. CARDIN,
Ministre des Travaux Publics

ainsi que le

MESSAGE AUX
CANADIENS-FRANÇAIS

du Très Honorable
W. L. MACKENZIE KING
Premier ministre

à l'occasion

de la SAINT-JEAN-BAPTISTE,
le 24 JUIN 1940

SERVICE DE L'INFORMATION DE GUERRE
140 rue Wellington, Ottawa

DISCOURS DU TRÈS HONORABLE ERNEST LAPOINTE

Mes chers compatriotes,

Jamais, au cours de ma longue carrière, je n'ai eu à commenter une situation aussi grave que celle où nous nous trouvons en ce moment.

La défaite de la France marque non seulement l'écrasement du vieux monde, mais elle apporte une menace directe au Nouveau Monde. Ai-je besoin de vous rappeler la marche foudroyante des événements qui ont amené le présent état de choses et qui ont bouleversé toutes les prévisions des chefs militaires et des chefs d'Etat? Qui aurait pu croire, l'automne dernier, quand l'Angleterre et la France se préparaient, avec nous, à une guerre d'usure, derrière la ligne Maginot, et à un long blocus derrière les flottes anglaises et françaises combinées, qui aurait pu croire, dis-je, que le tableau de guerre serait changé si brusquement.

Qui songeait alors que le Danemark et la Norvège seraient enlevés presque sans coup férir; que la Hollande, la Belgique et le Luxembourg seraient emportés en quelques jours; que la fameuse ligne Maginot serait contournée et la France, l'une des plus grandes puissances militaires au monde, conquise en quelques semaines?

Qui aurait jamais songé que neuf jours après l'entrée en guerre de l'Italie, dont le chef, repoussant les exhortations pressantes du Souverain Pontife, a trahi les intérêts sacrés de la chrétienté, le Canada, pays d'Amérique, serait obligé de mobiliser ses hommes et ses ressources pour assurer la défense de son propre territoire. Et que le Mexique, pays non belligérant, proposerait une mesure similaire pour sauvegarder également sa liberté et la vie de ses citoyens.

Qui aurait jamais songé que les Etats-Unis, dont la politique d'isolement semblait, il y a quelques mois à peine, aussi immuable que le roc de Gibraltar, auraient déclaré du jour au lendemain leur solidarité avec l'Europe, et pris des mesures extraordinaires pour aider les Alliés, tout en déclarant franchement qu'ils considéraient ces mesures comme des moyens de défense personnelle. Qui aurait dit que ce grand peuple de 130,000,000 d'habitants aurait jugé son péril assez imminent pour voter des milliards pour la défense nationale, pour se dépouiller d'une grande partie de son matériel de guerre en faveur des Alliés, pour lancer l'idée d'une union défensive englobant les deux Amériques et pour discuter sérieusement la conscription aux Etats-Unis.

Ceci pourrait nous amener à conclure que notre participation à la guerre, décrétée en septembre dernier, était déjà une prime d'assurance sur tout ce qui nous est cher, une mesure de sagesse et de prudence. Mais je veux m'en tenir à la situation présente. Tout ce qui a pu se faire, tout ce qui

a pu se produire avant le 15 juin 1940, date de l'effondrement de la défense française, n'a plus qu'une importance très relative. Nous avons à faire face maintenant à une réalité autrement brutale. Quelle est donc notre situation présente par rapport au conflit international, déclenché par l'ambition allemande et mené de la façon barbare que vous savez? La voici: la France mise hors de combat, l'effort conjugué de l'Allemagne et de l'Italie se concentre sur la Grande-Bretagne, qui a perdu une grande partie de son matériel de guerre dans la retraite héroïque de Dunkerque et qui, menacée maintenant d'invasion, doit rappeler sa flotte pour défendre ses côtes.

Or, jusqu'ici, nous avons compté sur la flotte anglaise pour protéger notre sol et nos libertés. Elle était pratiquement invisible à nos yeux mais tous ceux qui avaient la moindre notion de politique internationale savaient que le pays qui commande les mers peut étendre sa protection au loin, jusqu'à nous par conséquent. C'est derrière ce rempart mouvant que nous avons grandi, que nous sommes développés, que nous avons pu pratiquer notre religion, parler notre langue et élever nos enfants dans la sécurité. Mais voici tout à coup que la situation est changée. L'Angleterre est pratiquement seule pour lutter contre deux ennemis, et l'Angleterre est enfermée dans une île. Certes, elle se défendra et la bataille est loin d'être perdue. Je suis de ceux qui croient, au contraire, en la victoire finale. Mais en attendant, l'Angleterre a besoin de sa flotte pour défendre ses côtes, pour se défendre elle-même. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire qu'avant que cette flotte soit libérée, nous devons assurer notre propre protection contre les ennemis de l'extérieur et ceux, possibles, de l'intérieur. Si l'Allemagne a très peu de vaisseaux de guerre, elle a beaucoup de sous-marins et la flotte italienne n'est pas négligeable. De plus, le Capitaine Balbo qui a visité le Canada, il y a quelques années, avec une escadrille d'avions, a démontré que notre pays est accessible par les airs, même de l'Italie.

Mais il y a une autre route encore plus directe. C'est celle qui va de la Norvège à l'Islande, de l'Islande au Groënland et du Groënland à la province de Québec. Une dépêche de Stockholm nous apprenait, ces jours derniers, que l'Allemagne concentrait des troupes en Norvège en vue de la conquête de l'Islande.

Ces faits ne nous donnent-ils pas à réfléchir? Ne créent-ils pas un danger assez précis contre lequel il importe de prendre les plus grandes précautions? Ah! si j'étais sûr que l'attaque d'Hitler contre nous serait modérée, je serais peut-être prêt à considérer la doctrine de l'effort modéré qui nous est quelquefois prêchée. Mais tel n'est pas le

cas. Seules des mesures énergiques et courageuses peuvent nous servir en ce moment. Tant mieux si nous n'avons pas à nous servir de toutes ces précautions, mais ce serait tant pis si, ne les ayant pas prises, nous découvririons—trop tard—leur nécessité. Que diriez-vous alors de votre gouvernement et de vous-mêmes? Et c'est pourquoi je me demande comment il peut se trouver des Canadiens assez peu éclairés ou assez malicieux pour prétendre que notre pays n'est pas en danger.

Je dénonce ici, de toute la force de ma conviction et de mon patriotisme, ceux qui osent soutenir une aussi monstrueuse théorie. Celui qui s'embusque derrière des raisonnements spécieux pour refuser de défendre son pays se rend coupable de lâcheté; celui qui veut nous amener à croire que le Canada n'a pas, devant le péril qui croît d'heure en heure, à prendre énergiquement toutes les mesures de défense possibles, se rend coupable de trahison envers son pays.

Il a été établi, au cours de cette semaine, que des individus de Montréal qui clamaient leur patriotisme et dénonçaient nos hommes publics, avaient des intelligences et des communications avec les suppôts de Hitler et de Mussolini. Sur un rapport du Procureur général j'ai ordonné leur internement pour la durée de la guerre. Les tribunaux décideront ensuite de leur sort.

D'autres pseudo-patriotes se sont servis d'arguments qui ressemblaient étrangement à ceux de ces misérables.

Vous savez combien je suis épris de tolérance et de liberté, mais je déclare ici que je ne laisserai jamais le serpent de la trahison, ni même le simple défaitisme, lever leur tête infâme alors que la patrie est en danger. Je ne serais pas digne des fonctions que j'occupe ni de la confiance de mes compatriotes, si j'hésitais devant l'action qui s'impose. Il n'y a pas de danger pour nous disent ceux qui veulent nous entraîner sur la pente du suicide. Il n'y a pas de danger, disaient les traîtres de Belgique et de Hollande après l'occupation du Danemark et la sauvage agression de la Norvège. C'est précisément ce que Hitler et Mussolini cherchent par leur propagande à faire dire partout et même chez-nous, afin de répandre dans les pays qu'ils convoitent un sentiment de fausse sécurité. Je n'hésite pas à dire que ceux qui écrivent et qui disent à l'heure actuelle que nous sommes à l'abri des coups de force et nous exposent ainsi au péril, sont nos pires ennemis. Il faut les comparer à ces parachutistes qui descendent par grappes derrière les lignes pour y désorganiser la défense.

Mes amis, prenez garde à ceux qui font parmi vous le parachutisme des idées nazies et fascistes, et en particulier à ces mauvais Canadiens qui osent discuter, qui osent prétendre que la mobilisation générale pour la défense de notre propre territoire

n'est pas une mesure d'une extrême urgence. C'est à croire que ces faux patriotes en savent plus long sur les intentions de l'Allemagne et de l'Italie, que sur les intérêts véritables du Canada et même des Etats-Unis.

Car—et c'est là un autre fait qui donne à réfléchir—l'attitude adoptée par nos puissants voisins du Sud ces derniers jours démontre bien qu'ils partagent nos angoisses et comprennent l'extrême péril qui menace en ce moment le continent nord-américain. Non seulement les Etats-Unis comptent-ils sur l'Angleterre pour arrêter les Allemands pendant le temps nécessaire à leur préparation militaire et navale, mais d'après des voix autorisées ils comptent sur le Canada pour leur aider à défendre le patrimoine commun de civilisation chrétienne, de liberté et de confort économique et social. Quand nous voyons d'aussi puissants voisins bouleverser toute leur politique nationale et leurs conceptions ancestrales pour procéder à leur propre défense, je considère que le Canada aurait manqué grandement à son plus élémentaire devoir s'il n'avait décrété cette mobilisation générale qui seule peut assurer la protection de notre territoire et nous permettre de défendre, avec nos voisins et nos alliés, tout ce que nous chérissons.

A ce propos, permettez-moi de vous citer deux passages d'un récent article de Camille Mauclair: "Un des caractères très particuliers de cette guerre est de placer, au-dessus des questions territoriales ou économiques provoquant souvent les conflits entre peuples, des intérêts essentiellement spirituels. Nos adversaires l'ont voulu. Nous ne nous battons pas seulement pour défendre notre liberté, nos mœurs, nos biens. Nous nous battons pour défendre notre prestige héréditaire, notre morale, notre foi, notre conscience, contre un système étatiste implacable; contre l'abolition de l'histoire et du droit par la force germanique opposée au génie gallo-romain, contre la prétention de nous ranger au nombre des peuples esclaves d'un peuple de maîtres; contre la haine d'un nouveau paganisme insultant une doctrine évangélique de pitié, de charité et d'amour, doctrine qui aujourd'hui, dans l'horreur de forfaits abominables, apparaît même aux sceptiques rebelles aux dogmes comme l'antidote de la barbarie.

"Nous savons exactement par la tragédie polono-tchèque et le drame scandinave dans quelles ténèbres nous plongerait, s'il devait nous vaincre, un ennemi résolu à être un tueur d'âmes. Il se présente non seulement comme un spoliateur insatiable, mais comme un Antéchrist, et si nettement que notre lutte en revêt chaque jour davantage la signification d'une croisade, même dans l'esprit des neutres."

Cet idéal mes chers compatriotes, vous l'avez déjà compris. Vous avez compris également que

cette nouvelle loi de la mobilisation générale n'a qu'un but qui est de donner au Gouvernement le pouvoir de prendre graduellement les mesures requises par les circonstances et avec le moins d'ennuis pour chaque citoyen. Elle comporte l'entraînement d'un certain nombre d'hommes valides, mais surtout l'utilisation à sa place de chaque compétence humaine, de chaque ressource industrielle ou financière. Elle spécifie expressément que son effet est limité et est confiné à la défense du Canada et de son territoire et que jamais elle ne saurait être invoquée pour service au-delà des mers; celui-ci demeurera volontaire, tel que je vous l'ai toujours dit. De fait, lorsque je parlai au Parlement Canadien lors de la déclaration de guerre, le 9 septembre 1939, page 71 du Hansard, je disais ce qui suit: "L'autre opinion est celle des gens qui, fermant aussi les yeux à la réalité, se font les protagonistes d'une politique qui désunirait le Canada, car de telles mesures ne seront jamais acceptées ou appliquées par et dans une partie très importante du pays. La province entière de Québec—et je parle ici avec toute ma responsabilité et la solennité que je puis donner à mes paroles—ne voudra jamais accepter le service obligatoire ou la conscription en dehors du Canada. J'irai encore plus loin. Quand je dis "toute la province de Québec", je veux dire que telle est aussi mon opinion personnelle". Et je continuai en déclarant que mes collègues et moi n'accepterions jamais une telle mesure.

De même, avant la guerre, lors d'un grand débat à la Chambre des Communes, le 31 mars 1939, page 2510 du Hansard, je me servais du langage suivant: "J'aborde maintenant un sujet délicat. Les Canadiens-français ne conviendront jamais qu'un gouvernement, quel qu'il soit, ait le droit de leur imposer le service militaire outre-mer. Telle était mon opinion en 1917, et elle est restée la même. Je suis persuadé que la conscription fut alors une erreur d'une ampleur effroyable et que nous récoltons encore les tristes résultats de cette politique malheureuse". Ces deux discours ont été imprimés et publiés dans toute la Province. Toujours, il n'était question que de conscription pour service outre-mer. Jamais je n'aurais soupçonné que quand il s'agit de la défense même du territoire canadien, il puisse être question de limiter ou restreindre les mesures à prendre. Mais cette mesure ne signifie certainement pas que le Gouvernement entend mettre toute la nation en uniforme ou confisquer tout l'argent en disponibilité. De fait, votre argent qui est en banque jouit de la plus grande sécurité.

D'autre part, si vous l'employez à acheter des certificats d'épargne ou d'une autre façon qui aidera à gagner la guerre, vous n'aurez fait que prendre une sage précaution, parce que si les Alle-

mands remportent la victoire, ce qu'à Dieu ne plaise, notre argent à tous n'aura plus aucune valeur.

Vous avez aussi compris que cette mesure de mobilisation générale n'était pas le fait de la volonté d'un groupe ou même de la majorité des citoyens de ce pays, mais que les circonstances elles-mêmes l'ont imposée.

Une politique de guerre, surtout quand nous sommes en présence d'un ennemi qui ne respecte aucune loi humaine ni divine, est fatalement sujette aux adaptations que nécessite le cours des événements.

Maintenant que les prévisions des Alliés ont été trompées et qu'un danger réel est admis, il n'y a plus à discuter l'opportunité de cette mesure de défense nationale. Nous n'avons plus que le devoir de nous rallier autour de ceux qui auront la lourde tâche d'en exécuter les clauses et de leur apporter un concours entier et courageux. Vous devez cette confiance à ceux qui sans s'arrêter à aucune considération personnelle ou autre n'ont pas hésité devant la gravité du péril que court la nation à prendre les précautions jugées nécessaires pour votre défense et votre sauvegarde. Mais je n'ai pas à insister sur ce point. Je sais pour ma part que je puis compter sur la confiance de mes compatriotes, malgré les critiques de ceux qui clamaient encore hier leur désir de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense du Canada; malgré les injures personnelles qui n'atteignent plus un homme qui a tout donné à sa province et ne songe qu'à rester digne d'elle. Je crois la posséder cette confiance. Certes, s'il m'était prouvé que je l'avais perdue et qu'on aimerait à me remplacer, j'abandonnerais avec soulagement la terrible et écrasante responsabilité qui m'incombe. Ai-je besoin de vous dire que seul le sens impératif du devoir me retient au poste que j'occupe en ce moment. Mais aussi longtemps que j'occuperai ce poste je vous promets de faire mon devoir, tout mon devoir envers mes compatriotes, envers mon pays bien-aimé et envers ma propre conscience. Hier je recevais le message suivant de l'Alberta:

Edmonton,

L'Honorable E. Lapointe,
Ministre de la Justice,

Edifice du Parlement, Ottawa.

Nous les Canadiens-Français soussignés, approuvons en principe la conscription des hommes pour la défense du pays sur le sol canadien et nous croyons que nos sentiments sont partagés par tous nos compatriotes de langue française en Alberta.

L.-O. Beauchemin, président Association Canadienne Française de l'Alberta; Paul-E. Poirier, 1er vice-président; Roméo Bouchard, 2ième vice-

président; J.-O. Pilon, trésorier; P. Breton, rédacteur de la Survivance; Henri Routhier, O.M.I.; J.-W. Pigeon.

Cette association représente tous les chefs religieux et laïques de nos compatriotes de l'Alberta, et je suis heureux de soumettre leur message à la Province de Québec.

Mes chers amis, si vous me continuez votre confiance, comme je crois le mériter, je vous demanderai deux choses: premièrement de prier pour que me soit conservée une santé compromise, afin que j'aie la force requise pour accomplir toute ma tâche, et secondement d'agir de telle sorte que nous Canadiens-Français puisions nous dire un jour: la patrie a eu besoin de nous et nous ne lui avons pas failli. Car, n'oubliez pas que le monde entier a les yeux sur nous. Il sait le danger que nous courons, il veut voir comment nous l'affronterons. L'histoire dira ensuite comment un peuple nourri des deux plus grandes civilisations, farouchement fier de ses traditions, a répondu à l'appel du bon sens et de l'honneur, comment, advenant la nécessité d'un combat auquel plus d'un siècle de sécurité l'avait mal préparé, il a su défendre sa terre, comment il a su défendre ses femmes et ses enfants, ses églises et ses prêtres, sa langue, sa liberté et ses biens.

Je sais ce que l'histoire dira; car, je connais ma race. Elle dira qu'après avoir fait taire toute autre voix que celle de la conscience nationale, le peuple de Québec, placé en première ligne de défense par la géographie, a donné au reste du pays l'exemple de la bravoure et de l'honneur.

DISCOURS DE L'HON. J.-P.-A. CARDIN

Mesdames, messieurs,

Permettez que je vienne à mon tour, après mon distingué collègue, vous parler de choses bien graves et remuer des sentiments de tristesse. Je veux aussi préciser la situation et rassurer mes concitoyens. Je veux, par la vérité, chasser de leur âme inquiète le doute qu'on y a jeté par ignorance ou autrement.

Les hasards de la vie ou les desseins providentiels ont uni, sur notre terre, les fils de deux grandes races. Mettant à profit les talents et le génie des deux peuples, ils ont, surtout dans les dernières cinquante années, magnifiquement contribué au développement économique et national de notre grand pays. Et ensemble, les Canadiens d'origine anglaise et les Canadiens d'origine française ont, depuis plusieurs mois, et dans un profond sentiment d'unité nationale, participé à la guerre générale, une guerre à mort entre la force brutale au service de la barbarie renaissante et la sainte liberté.

Avec la France et l'Angleterre, le Canada s'est opposé à la matérialisation de l'âme humaine; avec ses deux mères patries, notre cher pays a voulu entretenir et conserver, sur le monde civilisé, le feu de la fraternité entre les hommes et la faculté, pour les peuples, de disposer d'eux-mêmes.

Confiants dans la justice de la cause, nous avons d'abord pensé, après l'Angleterre et la France, qu'avec le temps la victoire assurée viendrait compenser nos efforts généreux. Il semble hélas! que le temps ne fut pas tout à fait notre ami. Beaucoup pensent que nos alliés n'ont pas su, dans la vigilance et l'effort matériel, forger à temps le glaive de la victoire.

Tous ont cru que des négociations, des échanges de vues, des compromis honorables pourraient étouffer la voix du canon et apporter au monde troublé le sourire de la paix. Le temps passait. Derrière ses murs et dans ses usines où seule la force commande, l'ennemi trempait l'acier de ses armes puissantes et il en multipliait le nombre.

Quand il fut prêt, il déchira de nouveau les traités, et, sans avis, viola le territoire des neutres. Ces pays neutres avaient pourtant proclamé leur détermination à défendre leur territoire et leur liberté. Ils en étaient incapables, ne disposant point de la force capable de repousser la force. Les uns après les autres, ils ont tous été conquis en un jour à peine.

La pauvre France et des divisions anglaises se portèrent au secours de la Belgique. Et quand ce pays cessa de combattre, une puissante armée française et les divisions anglaises furent enveloppées par les masses allemandes. Ce n'est qu'au prix des plus grands sacrifices, et par un héroïsme qui tient de la légende qu'on put se tirer de cet enfer.

La Belgique, ayant cessé de combattre, l'envahisseur se tourna vers la France. Vous avez lu comme moi les dépêches ajoutant, chaque jour, un nouveau chapitre de malheurs aux récits de la guerre. Aujourd'hui, l'Allemagne couvre, de son ombre plus de la moitié du sol béni de la France, le pays d'où sont venus nos grands ancêtres.

Epuisée, écrasée sous le nombre, la France lutta bravement. Elle ne put tenir seule. Des centaines de milliers de ses fils ne reverront plus le ciel du pays. Tombés sous la mitraille, ils ont fermé les yeux, souriants dans leur sacrifice suprême, et répétant ce mot de blessés français que Sa Majesté la Reine nous a redit, avec un sanglot dans la voix: Ça va! Ils dorment dans le sol de la patrie qu'ils ont aimée jusqu'au martyre. Pas une croix, pas une pierre ne marquera leur tombeau! C'est dans le cœur du monde chrétien reconnaissant que s'est gravée la croix de leur sacrifice; c'est là aussi qu'on fleurit pieusement leur souvenir.

La France réduite à l'impuissance, l'ennemi se tourne maintenant vers l'Angleterre et les peuples

de la communauté des nations britanniques. Sans doute le flambeau de l'espoir illumine encore notre âme. La victoire finale et complète est encore possible; elle serait même certaine, si tous nos peuples libres voulaient se redresser, s'unir. Mais il ne faut pas le cacher, l'heure est bien grave.

De tous les coins de notre pays, et partout dans le monde civilisé, on fait des prières ardentes pour la victoire des Alliés. De la retraite de nos couvents, du clocher de nos églises et du centre paisible de nos foyers, s'échappent, vers le ciel, l'appel au secours de tous. On craint pour le monde le règne de la force et du fer, l'étranglement de la liberté individuelle, la mécanisation de l'homme.

Tous les pays non encore touchés par la guerre s'y préparent avec hâte. Nos grands voisins vident leur caisse abondante pour fabriquer des armes et entraîner dans l'art de la guerre leurs millions de sujets.

Vendredi dernier, j'assistais à l'assermentation de notre nouveau gouverneur-général. De mon siège je voyais, tout droit en face de moi, une grande peinture de guerre d'une tristesse émouvante. Elle représente des réfugiés, d'humbles gens qui fuient leur pays envahi et s'en vont, sans trop savoir où, sur la grande route. Ce tableau nous les montre sous un ciel gris, nuageux et froid, mal vêtus, traînant une vieille charette dans laquelle ils ont entassé pêle-mêle, en toute hâte, quelques vieux meubles et quelques objets familiers, choses bien inutiles maintenant, parce qu'ils n'ont plus de demeure, plus de foyer.—Pourquoi apporter tout cela, quand il faudra coucher sous les étoiles, le long des grands chemins défoncés par les obus et la mitraille. C'est qu'au moment de partir à l'aventure, on a saisi au hasard ces petits biens, ces pauvres objets témoins des joies et des peines et qui font un peu partie de la vie. Un vieillard traîne la voiture et des femmes la poussent par derrière, pour l'aider; d'autres suivent péniblement le cortège; des enfants pauvrement couverts suivent la mère ou la grand-mère; une femme porte un bébé dans ses bras; le long du chemin, des ruines, toujours des ruines, rien que des ruines; pas un toit pour abriter ces pauvres exilés; des arbres déchiquetés par la mitraille montrent leurs grands bras brisés en éclats. Un peu de neige jette le froid de son linceul sur cette nature morte.—Les malheureux semblent marcher par habitude; ils sont épuisés; ils ont déjà froid, parce que l'âme s'appête à s'envoler.—C'est une famille incomplète. Où sont les autres? Où est le chef? Où est le grand fils? Plus heureux peut-être, ils dorment dans la terre natale.

Présentement il y a des milliers et des milliers de ces pauvres malheureux qui remplissent les grandes routes de la France et de la Belgique. C'est la guerre.

Et il y a des Canadiens qui disent: cela ne nous intéresse pas!—Je les plains.

Croyez-nous, un grand danger nous menace. Si l'Allemagne et l'Italie réussissaient à vaincre l'Angleterre, si la flotte anglaise ne pouvait résister, nous serions en péril. L'océan n'est plus l'obstacle qu'il était autrefois. L'avion peut maintenant le traverser en quelques heures, et les navires en quelques jours. Du milieu de l'océan, on peut lancer des avions de destruction. Je sais bien qu'il serait difficile de transporter une armée de cette façon, mais on peut bien traverser assez d'hommes pour jeter des bombes sur nos villes, semer la désolation et la mort partout. Des navires de guerre pourraient bien s'approcher de nos côtes et même pénétrer dans le golfe Saint-Laurent.

On ne croyait pas que la Pologne pouvait être vaincue en quelques jours; on ne croyait pas qu'il serait si facile de subjuguier la Tchécoslovaquie; on ne pensait pas que le Danemark serait violé, que la Norvège serait conquise, que la Hollande serait prise; on refusait d'admettre que la Belgique serait de nouveau envahie et soumise au joug allemand; on s'endormait dans une fausse sécurité en pensant que la France pourrait, encore une fois, arrêter l'ennemi, et qu'on avait droit de compter sur un deuxième miracle de la Marne! Mais ces rêves n'ont pas été réalisés. Dans le court espace de quelques semaines, tous ces pays ont été soumis et conquis, et leurs ressources ont été mises à la disposition de l'Allemagne pour continuer sa guerre contre l'Angleterre.

N'est-ce pas assez pour nous faire réfléchir et nous engager à multiplier nos efforts et nos œuvres, pour assurer la défense du pays en danger? Il faut ajouter à notre participation à la guerre l'effort additionnel le plus complet.

Le gouvernement que vous avez élu pour diriger vos destinées, n'a pas hésité devant les responsabilités. Il a eu le courage de ses convictions. Il veut encore, à cette heure plus grave, se montrer digne de votre confiance.

Ottawa a décidé qu'il fallait maintenant, en face du danger menaçant, assurer la défense du Canada, au Canada. Notre participation à la guerre au delà des mers devrait être volontaire. Nous l'avions promis. Elle est volontaire. Elle restera volontaire.

Mais quand il s'agit de la défense du pays, de notre sol, de nos foyers, de nos familles et de notre liberté, il faut faire un peu plus. Quel homme de cœur et de jugement peut nous blâmer? Seuls les gens de la cinquième colonne et leurs amis peuvent le faire.

On dit follement: les Etats-Unis nous défendront. Pauvres naifs! Eh! oui, les Etats-Unis vont imposer la conscription chez eux, ils vont

enrôler tous leurs hommes en état de servir pour leur défense et la défense du Canada, et nous, nous n'aurons qu'à les regarder faire, et il ne nous en coûtera rien! Un argument comme celui-là est trop insensé pour qu'on s'y arrête un instant. Il n'y a d'ailleurs qu'une poignée de ces esprits bornés. Négligeons-les.

C'est pour unir toutes nos forces que le gouvernement a demandé et obtenu du parlement, l'autorité d'organiser notre défense.

En vertu de cette loi, le gouvernement pourra demander à chacun de faire sa part dans son domaine particulier; réglementer la production des armes et munitions de guerre et aussi, surtout, la production industrielle. Il pourra ordonner à nos industries de se limiter aux choses nécessaires à la poursuite de la guerre et à la défense du pays. Il aura droit, par exemple, de changer l'occupation des citoyens, de les placer dans les milieux ou aux endroits où leurs talents, dispositions et aptitudes donneraient de meilleurs résultats pour le bien général.

Enfin, le gouvernement pourra se constituer le maître de l'industrie et la diriger, tout comme il pourra diriger l'agriculture, et tout cela en vue du plus grand effort pour notre défense.

On décidera si un cultivateur, un ouvrier, un employé quelconque rend plus de services à son occupation ordinaire que dans l'armée canadienne. Chacun sera placé où il peut être plus utile à la cause commune.

On ne confisquera pas les biens.—L'Etat Canadien n'est pas un voleur! On verra tout simplement à ce qu'ils soient utilisés pour l'avantage du pays. Personne n'est exposé à perdre le fruit de ses économies. Ne craignez pas de perdre les biens que vous avez amassés à force de travail et de renoncement.

Quand il s'agira de la mobilisation des hommes en santé et non exemptés par la loi et les règlements, on ne procédera à l'enrôlement que pour le service au Canada et dans nos eaux territoriales.

A ceux qui veulent vous troubler et vous pousser au mécontentement, je dis: Lisez donc la loi. Voici l'article troisième:

"Les pouvoirs conférés par l'article qui précède ne peuvent pas être exercés aux fins de requérir des personnes de servir dans les forces militaires, navales ou aériennes en dehors du Canada et de ses eaux territoriales".

Est-ce assez clair? Et remarquez-le bien, il ne s'agit pas ici d'une promesse, d'un engagement qui pourrait être changé par le gouvernement. C'est la loi. Personne ne pourra lui faire dire autre chose. Le service militaire qu'elle autorise est limité au Canada.

Ceux qui doutent encore doutent de la loi. Ils méprisent ce qui est la base de l'ordre dans un pays.

Ne les écoutez pas. Ce n'est point votre intérêt qu'ils recherchent, c'est plutôt le leur.

Cette législation restreint l'application de la loi de la milice, parce que cette dernière permet d'appeler les hommes sous les armes pour service au Canada et ailleurs. Nous avons voulu distinguer. Nous avons voulu que le parlement déclare que si on nous force à l'enrôlement militaire, ce sera pour du service au Canada, afin de confirmer notre attitude et notre politique, à savoir, que le service outre-mer demeure volontaire. Nous vous avons dit qu'il serait volontaire. C'est ce qu'il a été. Personne n'a été forcé de s'enrôler malgré lui, n'est-ce pas?

De plus, nous avons voulu obtenir le droit de contrôler la richesse, l'industrie et les biens généralement. La loi de la milice ne nous donne pas ce droit.

N'écoutez pas ceux qui cherchent des contradictions partout, veulent semer la défiance et faire croire que nous n'avons pas dit que le service obligatoire pourrait être imposé pour la défense du Canada, au Canada. Ce n'était pas nécessaire. Tout le monde comprend et admet cette obligation.

Celui qui est loyal à son pays, qui aime son pays, son foyer et sa liberté, est toujours prêt à les défendre. Supposer le contraire, ce serait faire injure à l'intelligence, à l'âme même des Canadiens. Celui qui se refuse à cette obligation commet un acte de trahison. C'est un ennemi de son pays.

Nous allons célébrer demain notre fête nationale. Jamais elle ne fut enveloppée de tant de solennité, de gravité digne. Dans la paix, le spectacle dépassait à peine le miroir de nos yeux. On regardait le défilé des tableaux évocateurs du passé avec un plaisir superficiel. C'était comme feuilleter, l'âme absente, les pages d'un livre d'histoire des temps légendaires. Les fanfares nous amusaient; les vieux chants, simples et beaux nous plaisaient, mais tout simplement comme le rappel un peu vague d'un souvenir, pendant toute l'année endormi sous la poudre dorée des plaisirs et des mille riens séduisants de la vie facile. On dansait en rond, pour finir la journée, autour d'un feu de joie.

Cette année, la célébration signifie autre chose. Nous sommes dans la tristesse. C'est la guerre! La France est vaincue. Son glaive étincelant, toujours mis au service de la liberté et de la civilisation partout dans le monde, vient de se briser sur le cœur d'acier de l'Allemagne. Elle est tombée. L'âme chrétienne est en deuil! Nous, ses fils, nous pleurons au fond de l'âme. C'est avec des larmes dans les yeux que nous verrons passer son souvenir dans nos rues, que nous assisterons au rappel de son œuvre glorieuse en Nouvelle-France.

L'image de ces héros qui furent nos ancêtres, s'éclairera d'une gloire plus vivante. On ne reconnaîtra point les personnes qui les rappelleront à nos yeux. Ce sont les vrais ancêtres, sortis comme par miracle de la tombe, que nos yeux attristés fixeront, pour leur prendre la leçon de courage et de noble vaillance dont notre âme a soif. Et, plus forte, grandis devant eux, fortifiés en nous-mêmes, nous nous soumettrons bravement, au fond de notre conscience, aux charges patriotiques de l'heure. Quand s'éloignera cette image d'un passé glorieux, nos cœurs seront réchauffés et, avec une sainte vigueur patriotique, nous crierons les mots de notre hymne national: "Et ta valeur, de foi trempée, protégera nos foyers et nos droits!"

Canadiens qui m'écoutez, soyez vous-mêmes, soyez dignes de votre passé. Si votre pays vous appelle, ne refusez pas de le servir. C'est vous qui habiterez cette terre, jeunes gens, dans les 30, 40, 50 ans qui vont suivre. Votre vie est à passer. La nôtre achève.

C'est au nom de votre pays qu'on vous appellera; c'est pour défendre votre foyer et protéger votre avenir qu'on vous demandera de vous préparer à servir.

Nous avons bien raison de compter un peu, beaucoup même, sur le secours des autres, mais nous ne pouvons échapper aux obligations d'un citoyen éclairé, désireux de conserver sa liberté et ses droits. Point de liberté ni de droits sans obligations correspondantes. Le devoir de vigilance seul conserve le droit à la liberté!

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

En ce jour de fête, anniversaire du saint patron du Canada français, je veux adresser un message à mes compatriotes canadiens-français. L'agonie de la France a porté les horreurs de la guerre jusque dans nos cœurs, et presque sur nos rives.

Le sort tragique de la France lègue au Canada français le devoir de porter haut les traditions de culture et de civilisation françaises, et son amour brûlant de la liberté. Cette nouvelle responsabilité, j'en suis sûr, vous l'accepterez avec fierté.

A chaque Canadien, l'état de choses actuel apporte des responsabilités nouvelles et plus lourdes. Les Iles Britanniques vivent sous la menace imminente d'une invasion. Le Canada lui-même ne peut plus penser sans inquiétude à la sécurité de son territoire. Nos défenses doivent être renforcées au plus tôt. Le Canada doit être prêt à repousser toute attaque sur ses côtes, sur ses centres de population.

Il serait impossible au gouvernement de faire face au péril qui grandit chaque jour, sans la Loi

de mobilisation des ressources nationales que le Parlement vient de voter. Cette loi donne au gouvernement de vastes pouvoirs pour enrayer les dangers qui menacent la sécurité nationale; elle permet la mobilisation de toutes nos ressources, humaines et matérielles, pour la défense du Canada.

La mobilisation de nos forces vives est uniquement et exclusivement pour la défense du Canada sur notre propre territoire. Le recrutement pour le service outre-mer continuera sous la forme volontaire qu'il a présentement. Les engagements solennels que j'ai souventes fois pris au Parlement, je les ai publiquement répétés l'autre jour dans la même enceinte. Le gouvernement que je dirige ne présentera pas de mesure de conscription des Canadiens pour le service outre-mer.

Tous les pouvoirs que nous donne cette Loi ne seront pas exercés immédiatement. Ils le seront au fur et à mesure que le besoin s'en fera sentir pour assurer la sécurité de chacun de nous dans chaque ville, dans chaque village, dans chaque hameau pour défendre le Canada contre l'agression et pour garantir nos libertés. Le Gouvernement verra à les exercer en toute justice et équité. Le capital comme le travail, le riche comme le pauvre, seront traités au même poids et à la même mesure.

Cette Loi nous sauvera de la panique, de la discorde, de la confusion dans les esprits, car son seul but est d'apporter l'unité, la force et l'harmonie dans l'égalité du sacrifice, et de nous défendre contre les traîtres, les espions et autres agents de l'ennemi dans nos rangs.

Les pouvoirs qui découlent de la Loi ne sont pas imposés par l'Etat au citoyen. Ce sont les citoyens libres d'un pays libre qui, par l'intermédiaire de leurs représentants librement élus, les offrent volontairement à l'Etat à une heure grave de son histoire. Il ne faut jamais oublier que les dangers courus par le Canada menacent également chacun d'entre nous, citoyens du Canada. Cette Loi est l'acte d'un peuple libre, et son but est de préserver la liberté et de nous assurer à nous tous l'héritage des libertés que nos pères ont conquises. Si la liberté meurt, le Canada que nous aimons meurt aussi.

Je fais appel à mes compatriotes canadiens-français, je fais appel à tous mes compatriotes; je les exhorte d'accorder à cette mesure de défense nationale leur entier appui.

Tout ce que nous sommes, tout ce qui nous tient au cœur, nos libertés, notre mode de vie, l'avenir du pays, de ses fils, de tous ses enfants, font appel au courage de chacun de nous, à la force de nos bras, à la générosité de nos cœurs.